



## Démarches depuis l'étranger

-----  
Par elytres

Bonjour à tous,

Je vis depuis presque 20 ans en Amérique du Sud, je dois faire venir un extrait de naissance avec filiation apostillé. N'ayant personne pour faire cette démarche à ma place en France, et ayant eu des difficultés énormes pour faire venir par le passé mon extrait de naissance ( que ce soit par mail, par le site de la mairie, ou en les appelants). j'aimerais savoir si je pouvais demander à un notaire, par exemple, de me représenter afin de faire cette démarche à ma place. J'ai essayé de joindre un notaire avec lequel j'avais été en contact il y a quelques années pour un héritage mais je n'arrive pas a obtenir de réponse de sa part.

Pourriez-vous m'orienter?

Merci

Cordialement

-----  
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je vous conseille de prendre attache avec un avocat.